

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1959**

Intitulé

Responsable export

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Groupe ESC Clermont Ferrand

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de la CCI de Clermont-Ferrand/Issoire

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Un Responsable Export doit :

Organiser la veille ; identifier les marchés porteurs, les menaces de l'environnement et les opportunités d'affaires ; identifier les forces et faiblesses de l'entreprise et mettre, le cas échéant en place les process de résolutions ; organiser et planifier le travail de l'équipe commerciale et administrative ;

Analyser les différentes composantes des marchés export ;

Déterminer les orientations, les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre des stratégies marketing et commerciales ;

Manager les projets de développement international de son entreprise ;

Elaborer la stratégie et la politique commerciales export de l'entreprise et diriger leur mise en œuvre ;

Animer, coordonner et contrôler les activités de conception et de mise en œuvre nécessaires au développement sur les marchés export cibles de l'entreprise y compris sur le plan logistique ;

Répartir et gérer les budgets (structure, prospection, promotion, publicité,...) du service export ;

Elaborer et négocier les contrats avec les partenaires commerciaux (agents, importateurs, partenaires de joint-venture...) et les clients importants ; Assurer le paiement des opérations internationales ;

Gérer le service export, manager le personnel administratif et commercial du service export ainsi que l'ensemble de la force de vente et partenaires commerciaux à l'étranger.

Les capacités attestées :

- Maîtrise des fondamentaux du management et de la gestion (marketing, vente et achat; contrôle de gestion et finance, management des ressources humaines, stratégie de développement d'entreprise ; gestion des organisations ; systèmes d'informations) ;

- Connaissance de l'environnement économique et institutionnel ;

_ Maîtrise des techniques :

de marketing international, y compris e-marketing ;

du commerce international, y compris e-Commerce ;

des stratégies de développement international ;

du management de la force de vente et des partenaires commerciaux (agent, importateurs, intermédiaires, etc...)

du management du personnel administratif et commercial du service export ;

Connaissance du droit européen et international des affaires et de la fiscalité ;

Connaissance de la réglementation douanière, logistique et de modalités d'acheminement des marchandises (transport international) ;

Maîtrise d'au minimum 2 langues étrangères dont obligatoirement l'anglais (niveau anglais professionnel des affaires) ;

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Toutes tailles d'entreprises (Petites, Moyennes et Grandes Entreprises)

Tous secteurs d'activités (Biens d'équipement industriels, biens d'équipement des ménages, biens de consommation, services,...

Responsable Export, Directeur Export ; Responsable de la stratégie (commerciale) export ; Chef de zone export ; Export Manager ; (International) Business Developer ; Manager / Head of the Export Department.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1707 : Stratégie commerciale

M1701 : Administration des ventes

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Après formation :

a) - Etudes de cas en marketing et commerce international, stratégie de développement international ;

b) - Mises en situations professionnelles en droit, e-commerce, finance internationale appliquée au commerce international, fiscalité indirecte internationale, couvertures de risques ;

c) - Questionnaires à choix multiples (systèmes d'information, langues étrangères) ;

d) - Présentation et soutenance orale d'une mission après un stage de 6 mois en entreprise ;

e) - Présentation en langue anglaise de travaux de recherche ;

f) - Questionnaires d'évaluation à 180° des compétences ;

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	50 % de Professeurs ; 50 % de Professionnels (1/2 employeurs, 1/2 salariés);
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 8 octobre 2004 publié au Journal Officiel du 10 octobre 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles, niveau I.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 30 mars 2010 publié au Journal Officiel du 10 avril 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Responsable export" avec effet au 10 avril 2010, jusqu'au 10 avril 2013.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au RNCP (publié au JO du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au JO du 12 octobre 2002 portant homologation au niveau 1 de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1979 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 27 septembre 2000 publié au JO du 3 octobre 2000 portant homologation au niveau 1 de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 7 octobre 1997 publié au JO du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation au niveau 1 sous l'intitulé "Responsable export ».

Arrêté du 28 juillet 1989 publié au Journal Officiel du 26 août 1989 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation au niveau 1 sous l'intitulé "Titre d'études supérieures en commerce international".

Pour plus d'informations**Statistiques :****Autres sources d'information :**

<http://www.esc-clermont.fr>
<http://www.validation-auvergne.org>
<http://www.validation-auvergne.org>
<http://www.esc-clermont.fr>

Lieu(x) de certification :

: Auvergne Rhône-Alpes - Puy-de-Dôme (63) [Clermont Ferrand]
 Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Clermont
 (Groupe ESC Clermont)
 4 boulevard de Trudaine
 63037 Clermont-Ferrand cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Clermont
 (Groupe ESC Clermont)
 4 boulevard de Trudaine
 63037 Clermont-Ferrand cedex 1

Historique de la certification :

Le programme de formation est également accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles.
 Il bénéficie également d'une accréditation AACSB.